



PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN (SIMAU, BÉNIN).

Date D'approbation :

27/06/2017

Département :

Littoral

Commune :

Cotonou

Type :

Infrastructure
d'assainissement et
d'aménagement Urbain

Montant :

0,5 Milliard

1. Objet du projet :

Le projet a pour objet, la prise de participation de la BOAD au capital social de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIImAU) à hauteur de 500 M FCFA, soit 10% du capital de ladite société.

2. Objectif :

L'objectif visé par le projet est de créer au Bénin une Société de Promotion Immobilière et d'Aménagement Urbain qui sera chargée de l'exécution du programme de construction des 20 000 logements sociaux et économiques initié par le Gouvernement béninois.

L'objectif général du projet est d'améliorer l'accès au logement et le cadre de vie des béninois. Les résultats opérationnels visés sont : **(i)** la construction de 20 000 logements d'ici 2021; **(ii)** l'accès effectif des 150 000 Béninois visés par le projet, aux 20 000 logements ; **(iii)** la création d'au moins 100 000 emplois nationaux dans le cadre des chantiers correspondants ; **(iv)** la formation des jeunes et des artisans aux métiers de la construction, et transfert de compétences vers les opérateurs nationaux du secteur BTP.

3. Justification de l'opération :

Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), adopté le 20 octobre 2016, s'appuie sur le bilan de vingt-cinq (25) années de démocratie et de libéralisme économique et sur les réflexions sur l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les conclusions et recommandations de l'accord de Paris sur les changements climatiques (CoP21). Il se fixe comme objectif global de relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Le Programme 20 000 logements sociaux et économiques constitue l'un des 45 projets prioritaires du PAG et dont l'exécution sera assurée, pour le compte de l'Etat, par la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIImAU) en création. Il prévoit la construction et la cession de 20 000 logements à des prix

abordables, répartis dans les quatorze (14) villes suivantes : i) Abomey Calavi (11 500); ii) Porto-Novo (3 000); iii) Sèmè-Kpodji (1 000); iv) Parakou (2 500); v) Abomey/ Bohicon (700); vi) Natitingou (200); vii) Djougou (200) ; viii) Kandi (100) ; ix) Malanville (100) ; x) Dassa-Zoumè (100) ; xi) Lokossa (100) ; xii) Aplahoué- Azovè (100) ; xiii) Pobè (100) ; et xiv) Ouidah/Pahou (300). Ce programme comprend également la viabilisation et l'aménagement des voies d'accès aux sites de construction.

Le groupe cible du projet est constitué de la population à revenus intermédiaires (entre 150 000 et 300 000 FCFA par mois), répartie dans tous les secteurs d'activités de la vie socioprofessionnelle au Bénin, à savoir : i) les salariés du public et du privé ; et ii) les commerçants ou autres agents du secteur informel remplissant les conditions ci-dessus.

La principale mission de la SI MAU est de permettre la mise à disposition des populations de logements décentes à des prix abordables et comportant plusieurs services de base (services d'eau, d'électricité, accès et assainissement, etc.) contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté. La présente opération permettra à la BOAD de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

La stratégie de prise de participation de la Banque adoptée par son Conseil d'Administration en mars 2010, en cours d'actualisation, a retenu que la BOAD visera à travers une opération de prise de participation, à remplir sa mission de développement tout en mettant davantage l'accent sur la rentabilité financière. Le rendement attendu d'une participation de la Banque au capital social de la SI MAU ressort à 18,64% sur une période de dix (10) ans.

4.Financement :

Financement de l'opération : 500 M FCFA.